

# Rapport de la mission du comité OKA à Lola Ya Bonobo, Kinshasa, République Démocratique du Congo



## Préambule

Noël 2005. Les agents de sécurité de Roissy retrouvent dans les bagages d'un couple Moscovite, en provenance de Kinshasa, un bébé bonobo chétif, déshydraté et couvert lésions. L'état de santé de Malou est tel que les services vétérinaires et le Ministère de l'agriculture envisagent l'euthanasie. Le couple trafiquant, lui, n'est pas inquiet. Pire, il repart tranquillement pour la Russie. Malou doit son salut à une chaîne de solidarité exemplaire. Grâce à une mobilisation de tous les instants, à l'intervention décisive de l'ambassadeur de France à Kinshasa, l'animal échappe à la mort et peut enfin repartir dans son pays, la République Démocratique du Congo. Il intègre le sanctuaire de Lola Ya Bonobo dirigé par Claudine André. C'est à force d'amour, de soins et de patience auprès des mamans de substitution, que Malou a pu se reconstruire.



Pour sa première mission, le Comité Oka a choisi de suivre les traces de Malou en se rendant à Lola Ya Bonobo, le seul sanctuaire abritant des bonobos. C'est donc à quelques kilomètres de Kinshasa, en République Démocratique du Congo, que les membres d'OKA ont posé leurs valises

Un choix déterminé par plusieurs critères :



1/ Le Congo est le seul lieu de d'existence au monde des Bonobos. Or, ce dernier grand singe à être reconnu il y a moins d'un siècle sera, si rien n'est fait, le premier à disparaître. Les chiffres sont sans appel : il n'en resterait que 20 000 à l'état sauvage !

2/ Economie à la dérive, misère sociale et biotope ravagé... Après 15 années de guerre civile, la République Démocratique du Congo est un pays dévasté qui tente aujourd'hui de se reconstruire et de préserver, grâce à la volonté de quelques uns, une richesse naturelle incroyable. Ce deuxième poumon vert de la planète porte en lui notre avenir et l'espoir des congolais.

3/ Souffrant de dénuement le plus totale, la population a vu ses infrastructures agricole et environnementale réduites à néant. C'est une nation laissée à l'abandon. Plus que jamais, elle a besoin de notre aide pour se relever.

4/ La République Démocratique du Congo est un pays d'origine francophone. Sa langue officielle est le français.

Lola Ya Bonobo (littéralement le "Paradis des Bonobos") a été créé par Claudine André. L'édification du sanctuaire a permis de reconstruire, sur 35 hectares, le biotope forestier de l'habitat des bonobos. Outre l'objectif parfaitement rempli de préserver cette espèce endémique, la structure permet à quelque cent familles de vivre décemment en leur fournissant un travail. Mieux, elle redynamise l'économie maraîchère locale grâce à l'achat de produits nécessaires aux quotidiens des bonobos et à l'équipe soignante. Véritable symbole de la renaissance congolaise, Lola Ya Bonobo mérite l'aide de tous. C'est la raison pour laquelle, Oka s'engage à relayer son message : le Bonobo, notre cousin lointain, a encore beaucoup à nous apprendre et beaucoup à nous apporter.



## **I/ La République Démocratique du Congo**

### **A/ Population : l'espoir doit renaître**

Cet ancien territoire belge connaît depuis des années des troubles permanents et des violences incessantes. La guerre aurait fait, à ce jour, quelque 4 millions de morts. Des centaines de milliers d'autres congolais ont, pour échapper au même sort, trouvé refuge dans d'autres pays. Une situation qui a poussé l'ONU à maintenir sa présence militaire dans le cadre de la MONUC.

Ceux qui restent survivent dans des conditions très difficiles ; près de 70% de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté et souffre de malnutrition. L'accès aux soins reste précaire, voire inexistant. Les infrastructures sanitaires sont en ruine. Les responsables font face à un manque de tout : matériels, médicaments, électricité etc...

Premiers touchés par les pandémies : les enfants. Et comment ne pas évoquer le SIDA ? Les viols en masse perpétrés durant les années de guerre ont provoqué une augmentation alarmante du taux d'infections dans certaines provinces.

Pourtant quelques lueurs d'espoirs semblent embellir l'horizon des Congolais. En février 2005, le pays se dote d'une nouvelle constitution. Elle traduit ainsi la volonté du nouveau président, Joseph Kabila, fils de Laurent Désiré Kabila, de mettre fin à plusieurs décennies de dictature en optant pour un régime semi-présidentiel.

Preuve que le changement s'opère, le texte est approuvé par référendum en décembre 2005. Plus de 84 % de la population adhère à cette volonté de changement. L' évolution démocratique du pays prend forme un an plus tard avec l'organisation d'élections présidentielles. Un scrutin qui voit la victoire du sortant : Joseph Kabila. Par la suite, les législatives ont également contribué à la poursuite de cette reconstruction.

Depuis, même si la situation est loin d'être idyllique, la stabilisation politique du pays semble avoir enrayé les heurts et les violences qui ont rongé le Congo depuis des décennies. Le pays peut désormais envisager de se reconstruire dans une relative sérénité.



Une bouffée d'air essentielle pour cette vaste nation riche en ressources naturelles qui dispose, en outre, d'un potentiel économique considérable.

## **B / Déforestation : état des lieux inquiétant**

D'une importance capitale pour le maintien de la biodiversité, les forêts du Bassin du Congo couvrent plus de 172 millions d'hectares ; elles constituent le deuxième plus grand massif de forêts tropicales humides au monde, après celui de l'Amazonie. Denses et luxuriantes, elles abritent des espèces végétales d'une immense variété et une faune incroyablement riche. Elles sont indispensables aux différentes populations du pays ; 40 millions de Congolais dépendent exclusivement de ses ressources.



Un panorama paradisiaque si l'homme, une fois encore, ne s'en était pas mêlé. La déforestation massive du bassin du Congo et de ses alentours a atteint son paroxysme. Kinshasa en est la parfaite illustration. Il n'y a quasiment plus d'arbres dans un rayon de 30 à 40 kms autour de la capitale.

Pour répondre aux premiers besoins de la population, notamment celui du chauffage, les arbres sont victimes d'un abattage anarchique. Une situation d'autant plus alarmante que le faible taux d'électrification du pays provoque une augmentation inexorable de la demande de bois dans les grandes agglomérations.

Outre ces besoins nationaux, les exploitants forestiers répondent quant à eux à une demande internationale toujours plus croissante en bois exotique.

Mettant en danger la biodiversité forestière, cette exploitation se fait souvent au détriment de la population locale qui doit faire face à un manque cruel d'infrastructures tels les hôpitaux et les écoles. Et les promesses de construction restent bien souvent lettre morte.

Pire, cette déforestation massive freine sérieusement le développement économique et social du pays ; elle provoque, en effet, la disparition de la faune et de la flore locales dont dépendent des millions de foyers congolais pour leurs aliments, leurs combustibles et autres matériaux de construction.

Isolées les unes des autres, les populations animales sont quant à elles plus vulnérables. Exposées aux maladies, certaines sont condamnées à disparaître définitivement, faute de pouvoir se reproduire suffisamment.



### **C/ Braconnage : quand l'homme assassine la nature**

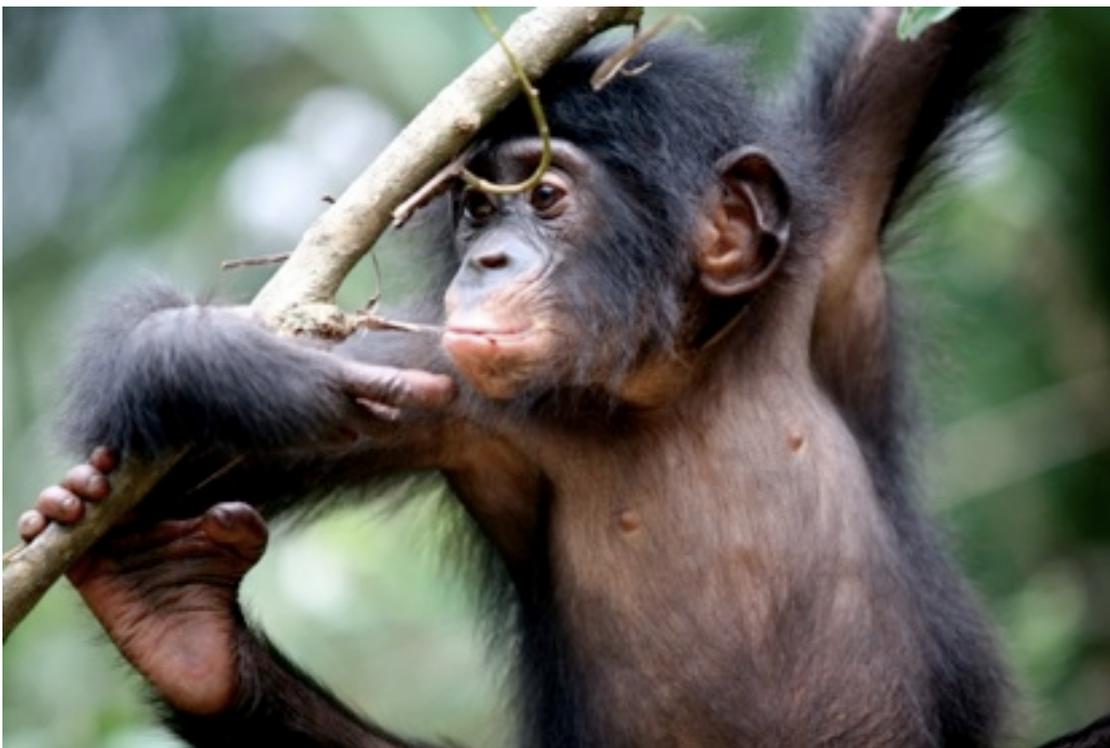
En Afrique, chasser les espèces sauvages est une tradition ancestrale. La viande de brousse est donc préférée à la viande domestique. Elle est une source de revenus considérables pour les braconniers qui voient leur commerce facilité par les grandes saignées percées rendant la forêt plus accessible.

Or, la croissance démographique, l'urbanisation combinées à la prolifération d'armes favorisée par les différents conflits ont augmenté de façon drastique le massacre des animaux sauvages. La consommation jadis locale et traditionnelle a fait place à une économie à grande échelle, mettant en péril la survie de nombres d'espèces vivant au Congo. Près de 5 millions de viande de brousse sont consommées annuellement dans le pays.

Si le cadre légal existe - respect des saisons de chasse, limitation du permis de port d'armes, renforcement de la lutte anti-braconnage, contrôle intérieur du commerce de la viande de brousse, protection des espèces menacées - force est de constater qu'il n'est pas respecté.

Non seulement cette surexploitation représente un danger considérable pour les espèces animales, mais elle constitue, en outre, une menace directe pour le biotope et la population locale dont les moyens de subsistances sont minimes. Le risque sanitaire est omniprésent ; c'est en consommant de la viande de primates infectés que de nombreux individus ont contracté le virus Ebola.

En marge du commerce illégal de la viande de brousse, le trafic d'animaux sauvages vivants fait aussi des dégâts ; il alimente les zoos, les cirques ainsi que les marchés des animaux de compagnie, les occidentaux étant très friands des petits orphelins exotiques comme en témoigne l'histoire de Malou.

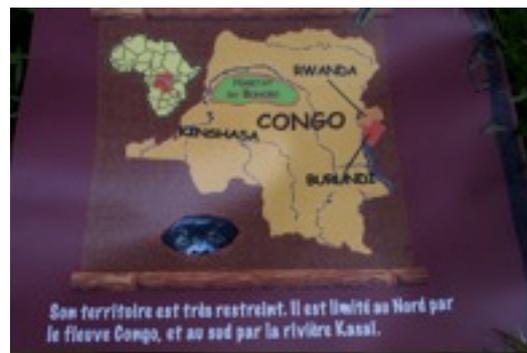


De nombreuses organisations locales et internationales luttent pour protéger ces animaux désormais en voie de disparition. Parmi eux, les Bonobos, espèce endémiques de la République Démocratique du Congo, et derniers représentants des grands singes découverts.

## II/ Les Grands Singes : l'état d'urgence !

Ils sont nos plus proches cousins. Nous partageons avec eux plus de 98% de notre patrimoine génétique. Et pourtant... D'une espèce en péril, les grands singes sont devenus une espèce en voie de disparition.

En 2005, 24 pays de l'Onu tirent la sonnette d'alarme : "si la communauté internationale ne fait rien dans les 10 ans à venir, les grands singes à l'état sauvage disparaîtront de la planète d'ici 2050". Inscrits sur la liste du CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction), ils sont victimes de nombreuses épidémies, du braconnage et de la déforestation. Le constat est sans appel. Les chiffres sont pour le moins alarmants. Sur le million de chimpanzés présents en Afrique dans les années 1960, il n'en resterait plus que 100 000, peut-être moins. Même sort pour les gorilles : leur population aurait diminué de moitié en moins de 20 ans. Les bonobos, eux, ne seraient plus, selon les plus optimistes, que 20 000



Une estimation très approximative concernant l'espèce endémique de la République Démocratique du Congo puisque les bonobos vivent dans des régions marécageuses difficiles d'accès, dont le bassin du fleuve Congo, entre les rivières de Lomami et Kasai. Longtemps appelé le chimpanzé nain, ce primate, le plus proche de l'homme, fut découvert le dernier... en 1929. Pacifique, il est un adepte des relations sexuelles pour régler les conflits et supprimer les tensions au sein du groupe.



Bien que protégé par la Convention de Washington, le Bonobo continue d'être chassé pour sa viande. Ainsi, les adultes sont-ils tués par les braconniers. S'ils survivent à ce traumatisme et à leur condition de détention, les petits, eux, finissent comme animaux de compagnie. Lorsque l'on sait que les femelles donnent naissance à un bébé tous les six ans... Les jours des Bonobos sont comptés.

C'est sur eux que le Comité OKA a choisi, pour sa première mission de braquer les projecteurs.



### **III/ Comité OKA**

En dialecte gabonais, Oka signifie : on avance. Constitué de juristes, policiers, vétérinaires, journalistes et photographes, le comité OKA veut alerter, sensibiliser et solliciter l'opinion publique sur des actions de conservation, concernant à la fois un animal, un biotope et l'homme, pour qu'elles perdurent. Ensemble, ils se proposent de cibler, chaque année, un exemple précis de disparition d'espèces de faune ou de flore.

Pour cette mission, six membres de l'association ont embarqué pour le République Démocratique du Congo, du 9 au 24 juillet 2007 :

Anne Vosgien, avocat général à la Cour d'Appel de Paris et présidente du comité OKA ; Serge Belais, vétérinaire, administrateur de la SPA et vice-président du comité OKA ; Lida Klarsfeld, avocate et secrétaire du comité OKA ; Sergine Cavigneaux, cadre de société et trésorière du comité OKA ; Christine d'Hauthuille, journaliste réalisatrice ; Luc-Jérôme André, journaliste assistant réalisateur.

La délégation a séjourné au sanctuaire de Lola Ya Bonobo. L'objectif : mettre en lumière le bonobo et le travail de Claudine André et de ses équipes, informer et solliciter financièrement l'opinion publique pour qu'elle accompagne l'initiative de Lola Ya Bonobo.



## **IV/ Lola Ya Bonobo**

Crée en 2002, le sanctuaire de Lola Ya Bonobo est géré par l'association ABC (Les Amis des Bonobos du Congo) créée par Claudine André. Depuis plus de 15 ans, cette femme œuvre avec passion et détermination pour sauvegarder l'espèce.

### **A / Une histoire de femme, d'hommes et de bonobos**

Tout commence en 1994. Pour venir en aide aux animaux délaissés du zoo de Kinshasa, Claudine monte les Amis des Animaux du Congo (AAC). Là, elle croise le regard de Mikeno. Ce bébé bonobo avait trouvé refuge dans la structure de la capitale congolaise après avoir été abandonné par des marchands. Ce regard suivra toujours Claudine dans tout ce qu'elle entreprendra par la suite.

C'est donc en toute logique que huit ans plus tard, elle se retrouve à la tête du Paradis des Bonobos, situé à une trentaine de kilomètres de Kinshasa, sur le domaine des petites chutes de Loukaya.

Fin 2006, le sanctuaire comptait 53 bonobos. En un an, huit nouveaux pensionnaires ont intégré la structure . Opala et Mimia, femelles adultes, ont chacune donné naissance à un bébé bonobo et six bonobos ont volontairement été confiés par des marchands "convaincus" du bien fondé de la cause défendue par Claudine ANDRE.

Mais tout n'est pas rose au paradis des Bonobos. Waola fut recueillie au Sanctuaire, le 24 décembre 2006. Cruellement mutilée et en état de détresse extrême, la petite femelle n'a pas survécu à ses blessures. Elle est morte en début d'année, malgré tous les efforts du personnel soignant. Bolomba, rescapé du commerce de viande de brousse, a lui succombé à l'effet combiné d'une pneumonie et d'un fort stress psychologique ; il est décédé à peine deux jours après son arrivée au sanctuaire. Enfin, Mikeno, bonobo emblématique du sanctuaire puisqu'il fut le premier à être recueilli par Claudine André, est mort à la suite d'une chute en septembre 2006.



A chaque mort, c'est toute l'équipe du sanctuaire qui porte le deuil. Son engagement et sa diligence sont sans faille. L'association ABC emploie, en effet, 24 salariés. Le staff se décline de la façon suivante :

#### SOINS DES BONOBO :



\* 1 Coordinateur du Sanctuaire : Crispin MAHAMBA

\* 1 infirmière : Anne-Marie NGALULA

\* 2 soigneurs : Stany MOKANDO et Jean-Claude NZUMBI

\* 4 aide-soigneurs : Claude PALUKU, N'dombé LUVUALU, Amos KISUNGU et Kadago MANZAMBI

\* 4 mamans de substitution : Henriette LUBONDO, Yvonne VELA, Micheline NZONZI et Espérance TSONA



## PROGRAMME EDUCATIF

\* 1 Coordinateur éducation : Pierrot MBONZO

\* 1 Guide-Educateur : Benoît MULENGA

## HYGIENE & SECURITE

\* 3 chargés de l'entretien du site : Adolphe ZUKUKU, Makabi KINKANI et Pacha N'SIALA,

\* 2 techniciens de surface : Alain MITETI et Philippe KUNAKA

\* 2 gardes : Jean MABESI et Jean MALONGA

## ADMINISTRATION

\* 1 chauffeur et intendant : Jean-Lambert BOEKE

\* 1 secrétaire comptable : Hélène NDONGO

\* 1 chauffeur : Sadiko KASHI



Tous travaillent au sein du sanctuaire qui bénéficie d'infrastructures élaborées.

## **B/ Les infrastructures de Lola Ya Bonobo**

Le sanctuaire abrite une forêt dense et variée qui reconstitue le biotope naturel des bonobos. Ils sont répartis, en fonction de leur âge et de leur caractère, dans trois vastes enclos qui leur offrent un terrain de jeux et d'exploration pour la journée.

Chaque enclos possède un abri de nuit où les bonobos, le soir venu, peuvent rentrer se coucher s'ils ne choisissent pas de dormir dans leur nid, à la belle étoile. Les orphelins en phase de réhabilitation dorment la nuit dans une nurserie douillette et chauffée. La journée, accompagnés de leur maman de substitution, ils jouent dans leur "cour de récréation", véritable aire de jeux avec cordes, cages à poule et bassins pour le bain.

Dans le bâtiment principal qui héberge l'abri de nuit, deux pièces servent d'infirmerie et de salle d'opération. Des grandes vasques disposées à l'entrée sont utilisées chaque matin pour le bain des bébés bonobos.



Les bureaux administratifs sont regroupés dans une maison, vestige de l'époque de Mobutu quand il y venait en villégiature. Une autre maison est destinée aux visiteurs. Près de la rivière, un grand bâtiment a été construit pour stocker les réserves de nourriture et de foin et pour accueillir les villageois qui viennent, chaque jour, vendre leurs fruits et légumes.

Enfin, à l'entrée du sanctuaire, Claudine André a réhabilité la plage des Petites Chutes de Lukaya où les villageois et les Kinois viennent se baigner et se restaurer. Au sein du sanctuaire, l'équipe, dévouée, oeuvre pour appliquer les objectifs dictés par les Amis des Bonobos du Congo.



## **C/ Les missions de Lola Ya Bonobo**

L'association ABC s'est fixée quatre missions essentielles à la sauvegarde des Bonobos.

### ***1/ La réhabilitation des bonobos orphelins***

La plupart des singes ont été récupérés par les inspecteurs du Ministère de l'Environnement, de leurs propres initiatives ou sur l'insistance des membres d'ABC. Ils appliquent les textes de la Convention Internationale sur le Commerce des Espèces en Danger (CITES) ainsi que les lois congolaises sur le commerce et la détention des espèces protégées.

Dans d'autres cas, c'est la renommée de Lola Ya Bonobo qui prévaut. Ainsi, depuis quelques années, les propriétaires, sensibilisés par le programme éducatif mis en place et véhiculé par l'équipe du sanctuaire, viennent spontanément confier les primates au bon soin des employés de Claudine André.

Les Bonobos, dans un état sanitaire presque toujours déplorable, sont pris en charge médicalement avant d'être confiés à des mamans de substitution. Dotées d'une patience infinie, animées de beaucoup d'amour, celles-ci leur réapprennent lentement à vivre. Une phase de "maternage" indispensable en l'absence de la véritable mère. Essentielle pour l'espèce, elle détermine l'équilibre futur du bonobo adulte.



## ***2/ L'éducation de la population congolaise***

Les programmes d'éducation sont destinés à plusieurs populations : les jeunes Kinois, les fonctionnaires, les acteurs de la politique environnemental ainsi que le grand public. Dans ce cadre, Claudine André organise des visites au sanctuaire au cours desquelles sont proposées l'observation directe des bonobos, la projection de documentaire vidéo et des débats interactifs sur le trafic et la consommation de viande de brousse.



Des jeux éducatifs sont mis à disposition des plus jeunes afin de les sensibiliser à la protection animale. En 2006, Lola Ya Bonobo a accueilli quelque 19 000 visiteurs dont 10 000 écoliers. ABC organise également des interventions dans les différentes écoles du pays. Depuis l'année dernière, elle étend son programme éducatif dans les régions d'origine des bonobos et dans la ville fluviale de Mbandaka, laquelle abrite l'un des plus importants marchés de viande de brousse de la République Démocratique du Congo.

### ***3/ La promotion des études éthologiques sur le bonobo***

Lola Ya Bonobo est un sanctuaire unique au monde. C'est, en effet, le seul lieu où des bonobos vivent en semi-liberté. Chercheurs et scientifiques de tous pays y viennent observer, étudier et comprendre ce grand singe.



Par exemple, le docteur Brian Hare du Groupe de Recherche en Psychologie des Hominoïdes ( basé au sein de MPI-EVA à Leipzig, en Allemagne) a passé deux mois au sanctuaire pour comparer la cognition des primates en captivité. Il étudie également la compétition et la collaboration chez les bonobos et les chimpanzés. A noter que les résultats initiaux de ses recherches sont publiés dans Current Biology (2007) sous le titre "Tolerance allows bonobos to outperform chimpanzees on a cooperative task" ("La tolérance permet aux Bonobos de mieux coopérer que les chimpanzés").



### ***4/ La réintroduction des bonobos***

Tous les sanctuaires recueillant des animaux sauvages sont confrontés au même dilemme : le manque de place. Face à cette capacité d'accueil limitée, les solutions sont réduites : accepter une surpopulation au risque de voir la qualité de leur accueil et leur confort de vie se dégrader ou envisager leur réintroduction en milieu naturel protégé. C'est cette option qu'a choisi de mettre en oeuvre les Amis des Bonobos du Congo.

La réintroduction des groupes socialisés de bonobos réhabilités est une procédure complexe. Elle suit les directives élaborées par le Groupe de Spécialistes de la réintroduction appartenant à la Commission pour la sauvegarde des espèces de l'Union mondiale pour la nature.



Pour planifier et réaliser un tel projet, plusieurs paramètres sont à prendre en compte : profil génétique et pathologique de chaque bonobo, comportement des congénères sauvages, conteste géographique, politique et social du lieu du relâcher, abondance de nourriture, présence de gardes ou encore appui du Ministère de l'environnement et moyens financiers, etc...

En 2006, ABC a effectué des avancés considérables dans la mise en place du projet de relâcher. Mais la partie est loin d'être gagnée. Et les soutiens extérieurs sont les bienvenus.

## **V/ La mission du comité OKA**

En se rendant à Lola Ya Bonobo, les six membres du comité OKA s'étaient fixés une mission:

Contribuer à l'action de Claudine André en alertant les occidentaux sur son travail qui est de préserver le bonobo, conserver son biotope et ainsi faire vivre les hommes.

### **A/ Urgence pour République Démocratique du Congo**

Lors du séjour OKA a participé à une réunion organisée avec des représentants de l'ICCN, l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature.

L'ICCN est une entreprise publique à caractère technique et scientifique dépendant du Ministère de l'Environnement. Son principal mandat est de gérer et conserver la biodiversité dans les aires protégées qui comprennent les Parcs Nationaux et les domaines avec une superficie de 200 000 km<sup>2</sup>, soit environ 8% de la superficie du Congo.



L'ICCN est également l'organe scientifique de la CITES qui donne un avis scientifique sur les demandes de permis d'exportation délivrés par le Ministère de l'Environnement.

L'invitation de Claudine André avait pour objectif d'aviser l'ICCN de son projet de réintroduction. En effet, les statuts de l'institut ne prévoient ni la réintroduction d'animaux captifs dans les aires protégées, ni la présence de ses agents en dehors de ces zones protégées, car l'ICCN ne peut gérer ex-situ. Mais une modification de ses statuts est en cours.

Claudine André a visité quatre sites susceptibles d'accueillir les bonobos. Elle a établi une grille comparative de ces lieux, laquelle sera transmise à l'ICCN afin que ses experts puissent participer au choix envisagé, le meilleur possible.

Au cours de cette réunion, le comité OKA a interrogé les agents de l'ICCN sur le thème très préoccupant du défaut d'application des lois nationales ou internationales en matière de conservation des espèces protégées. C'est avec beaucoup d'objectivité que les membres de l'institut ont fait part des obstacles qu'ils rencontrent pour mener à bien leur mission : la faiblesse et le vieillissement du personnel, l'occupation des aires protégées par les populations riveraines et les bandes armées, le manque d'équipement, la recrudescence du braconnage et la corruption...

Dès le début de son aventure à Lola, Claudine André a compris l'importance d'impliquer les populations locales dans la protection des ressources naturelles et de la faune sauvage, en permettant leur propre développement économique et social. Depuis son installation, le village voisin renaît.



Pour fournir les 1000 tonnes de fruits et légumes nécessaires chaque mois aux bonobos, les villageois ont recommencé à cultiver la terre. De nombreuses parcelles maraîchères sont apparues autour du sanctuaire. Une exploitation de volaille existe également à proximité de Lola Ya Bonobo et les excréments servent d'engrais pour fertiliser le sol aride. Consciente du renouveau de cette région, la banque mondiale a financé la réfection de la route reliant le village à la voie principale menant à Kinshasa.



Pourtant chaque arrivée à Lola est un échec. Le trafic des espèces sauvages est un fléau difficile à endiguer tant les violations répétées de la législation sur le commerce de ces espèces sont nombreuses. Claudine André fournit une explication : avec les Etats-Unis et le Japon, l'Europe constitue l'un des principaux marchés d'espèces sauvages pour l'alimentation ou l'animalerie. La corruption qui sévit dans ce pays favorise un trafic illégal mais qui représente des centaines de millions d'euros.

Pour mettre fin à ce trafic, plusieurs mesures doivent être appliquées :

- former le personnel du Ministère de l'Environnement et des douanes sur l'application des lois existantes régulant le commerce des espèces menacées.
- vulgariser la législation en vigueur auprès de la population.
- Augmenter les contrôles et réprimer sévèrement les contrevenants.

Pour Claudine André comme pour le Comité OKA, une chose est certaine : l'implication des populations locales et de tous les services de l'état (armée, police, agriculture, éducation...) dans la politique de conservation de la biodiversité est un réel motif d'espoir pour la République Démocratique du Congo.

## **B/ Urgence pour les Bonobos**



Pour faire connaître le bonobo au grand public, le comité OKA a filmé et photographié, plusieurs jours durant, les pensionnaires et le staff du sanctuaire dans leurs occupations quotidiennes. Ainsi, ses membres ont pu partager les rituels du biberon et du bain des plus jeunes bonobos, participer à leurs jeux et "subir", avec joie, leurs assauts affectueux mais redoutables. Accompagnés des soigneurs, les membres du comité OKA ont régulièrement visité les trois enclos, se familiarisant avec chaque animal. Le comportement et le caractère des bonobos est facilement observable à l'heure du repas pendant que l'équipe disperse les fruits. Aux heures chaudes, les bonobos se replient dans la forêt ou se prélassent au bord de l'étang.

Chaque bonobo a connu une histoire dramatique. En ce sens, le travail de Claudine André et de son équipe pour redonner aux animaux le goût de vivre et les familiariser à l'homme est exemplaire.

Serge Belais, vice-président du comité OKA, s'est adonné, sur place, à son métier de vétérinaire en soignant les bonobos qui le nécessitaient

Il a ainsi vermifugé les bébés nés au sanctuaire ce qui a nécessité de les séparer de leur mère en endormant ces dernières à l'aide d'une sarbacane, opération qui s'est avérée délicate voire difficile .



Constatant que plusieurs bonobos présentait un gonflement au niveau de la gorge, il a procédé sur l'un d'eux à une ponction de cette poche inflammatoire pour en observer les sécrétions et a constaté à cette occasion que le bonobo présentait une spécificité unique par rapport aux autres grands singes, à savoir avoir un sac de type aérifère au niveau du cou. Sur le fondement de l'observation selon laquelle ce sac se gonfle jusqu'à former une protubérance importante lorsque le bonobo s'enrhume ou attrape une angine, Serge Belais a considéré qu'il serait utile d'enlever chirurgicalement cette poche pour empêcher des angines chroniques.

Il a enfin incisé et nettoyé un kyste parasitaire infecté de larves et procédé à la fermeture d'une hernie ombilicale sur un jeune bonobo. Ce faisant, Serge Belais a travaillé avec l'équipe des soigneurs de Lola. Il convient de préciser que les études vétérinaires en République Démocratique du Congo comportent très peu de cours pratiques. Beaucoup de jeunes vétérinaires n'ont donc jamais assisté, ni pratiqué les opérations mêmes les plus simples. Durant ces quelques jours, ils ont donc pu perfectionner leurs connaissances pratiques et poser de nombreuses questions.

Ensemble, il a été établi des protocoles de captures et soins des bonobos en enclos.

Les membres du comité OKA ont visionné un film sur la viande de brousse destiné aux enfants des écoles en visite au sanctuaire. L'arrêt de la commercialisation de la viande de brousse est en effet une priorité pour Claudine André et pour toutes les personnes engagées dans le combat de la protection animale.

Les programmes éducatifs mis en place par ABC permettent aux enfants, qui ne sont pas en contact direct avec la faune sauvage, de comprendre, d'apprécier et de respecter tous les bonobos. Ces programmes permettent également de favoriser l'implication des jeunes générations dans la protection environnementale. Pour Claudine André, aucun doute n'est permis : la conservation passe par l'éducation.

Une croisade que la patronne de Lola Ya Bonobo mène aussi sur les marchés locaux où elle rencontre les véritables acteurs du commerce de viande de brousse : les chasseurs et les femmes qui achètent et vendent cette viande. Parallèlement, Claudine André incite les autorités nationales et internationales à diversifier et développer d'autres moyens de subsistance.

## **VI/ Conclusion**

Depuis plus de 15 ans, l'association ABC réalise un travail unique et inestimable. Claudine André est désormais une interlocutrice recherchée et écoutée par toutes les ONG impliquées dans la conservation de l'environnement. Son histoire a fait l'objet de plusieurs documentaires et autres articles de presse. Elle a, en outre, donné de nombreuses interviews.



Son action est l'un des rares projets francophones en faveur de la protection des grands singes. Sa présence est un véritable atout dans les relations entre la République Démocratique du Congo et les pays francophones, le sanctuaire recevant, en outre, chaque année, la visite de hautes personnalités, officiels et diplomates ainsi que de nombreux touristes.

Le sanctuaire ne peut cependant survivre sans le soutien financier des sponsors, membres ou amis de l'association. La volonté d'OKA est de relayer son combat, d'en faire comprendre les enjeux fondamentaux pour les animaux, pour notre planète et pour l'humanité tout entière.

Pour ce faire, le Comité OKA envisage la publication d'un livre de photographies sur Lola Ya Bonobo et la réalisation d'un reportage sur le sanctuaire. Tous ces moyens médiatiques ont pour objectif de solliciter des aides financières aux bénéficiaires de Lola Ya Bonobo.



**Avec OKA, avançons pour sauvegarder les bonobos ,  
sauver les hommes et préserver notre planète**

